

6 Avenue Bernard Fontanges – 46100 FIGEAC Tél: 05 65 14 08 69 contact@petr-fqvd.fr





1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

- 1.1. Le territoire
- 1.2. Les missions
- 1.3. Les instances

Le Conseil Syndical Le Conseil de Développement

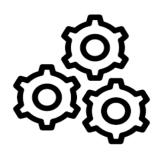


2. ACTIONS MENÉES EN 2020

2.1. La contractualisation

L'année 2020 pour le Programme LEADER Le Contrat de Ruralité Le Contrat territorial Occitanie / Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 Les contrats territoriaux 2020 en chiffres

- 2.2. Le projet de territoire
- 2.3. L'expérimentation d'un nouvel outil d'accompagnement des communes
- 2.4. Animation de la Charte Forestière de Territoire
- 2.5 Le Réseau des Territoires de Projet du Massif Central



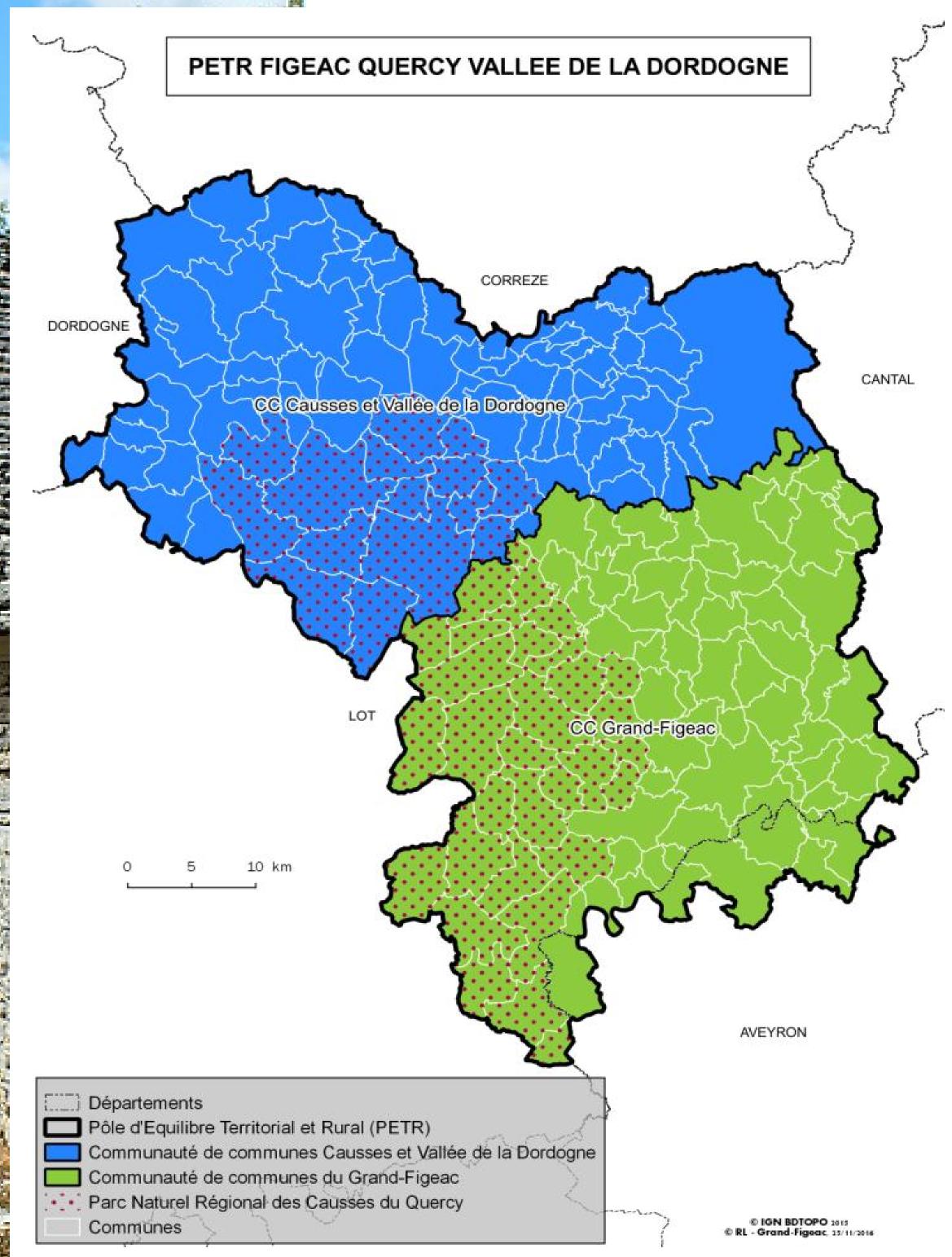
3. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE AU QUOTIDIEN

- 3.1. Bilan financier de l'année 2020
- 3.2. L'équipe du PETR
- 3.3. La formation des agents
- 3.4. Les autres actions menées au PETR

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE PETR FIGEA

1.1. Le territoire

Depuis la restructuration intercommunale effective au 1er janvier 2017, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est constitué de deux communautés de communes (Grand Figeac et CAUVALDOR).



CHIFFRES CLÉS

- Population totale de 91 890 habitants (selon INSEE 2019)
- 45 177 habitants sur la communauté de communes Grand-Figeac
- 46 713 habitants sur la communauté de communes CAUVALDOR
- 169 communes dont 46 communes couvertes par le Parc naturel régional des Causses du Quercy

1.2. Les missions

Les missions du PETR sont en 2020 les mêmes qu'en 2019 (selon les statuts de 2017) :

- Élaboration et mise en œuvre du projet de territoire
- Élaboration, conduite et suivi des dispositifs de contractualisation
- Animation de la Charte Forestière de territoire
- Développement de l'ingénierie stratégique et veille dans le cadre d'appels à projets régionaux nationaux européens
- Intervention du PETR dans le cadre de réalisation de prestations de services.

1.3. Les instances

LE CONSEIL SYNDICAL

L'année 2020 a été marquée par la réélection de l'exécutif du PETR FQVD. Le Conseil Syndical a été renouvelé à 67,5 % pour les conseillers titulaires et à 80 % pour les conseillers suppléants.

Vincent LABARTHE, Président de la Communauté de Communes du Grand Figeac, a été élu Président à la majorité des membres votants lors du Conseil Syndical du 24 septembre 2020.

La composition du Bureau du PETR et sa répartition équilibrée sur les deux communautés de communes ont été adoptés lors de ce Conseil d'installation. Sont représentés dans cette instance, le Président, 8 Vice-présidents et 6 autres membres du Bureau soit un total de 15 membres.

Ont été élus lors du Conseil d'installation du 24 septembre 2020 :

- 1er Vice-président : M. Raphaël DAUBET
- 2ème Vice-président : M. André MELLINGER
- 3ème Vice-président : M. Christophe PROENÇA
- 4ème Vice-président : M. Bertrand CAVALERIE
- 5ème Vice-président : Mme Dominique BIZAT
- 6ème Vice-présidente : M. Alain HEBERT
- 7ème Vice-président : M. Jean-Claude FOUCHÉ
- 8ème Vice-président : Mme Evelyne NICOL-HEIMBURGER

Les autres conseillers syndicaux titulaires également membres du Bureau, élus lors de cette même séance, sont :

- Caroline MEY
- André ROUSSILHES
- Pierre FOUCHÉ
- Henri GRATIAS
- Harry HAMMERSCHMIDT
- Patrick LAUMOND



Le Président a souhaité que les membres du Bureau soient référents par projet ou par thématique afin de porter, ensemble, les missions et le fonctionnement du PETR.

Ces délégations sont telles que suit :

1er Vice Président	Raphaël	DAUBET	Délégué aux Finances
2e Vice Président	André	MELLINGER	Délégué aux Contractualisations
3e Vice Président	Christophe	PROENCA	Délégué au programme LEADER
4e Vice Président	Bertrand	CAVALERIE	Délégué au Projet de territoire
5e Vice Président	Dominique	BIZAT	Déléguée au Projet de territoire
6e Vice Président	Alain	HEBERT	Délégué aux Instances participatives
7e Vice Président	Jean Claude	FOUCHE	Délégué au Projet de territoire
8e Vice Président	Evelyne	NICOL- HEIMBURGER	Déléguée à la Charte forestière
Membre	Caroline	MEY	Déléguée aux RH et à la formation des agents
Membre	André	ROUSSILHES	Délégué à la Charte forestière
Membre	Pierre	FOUCHE	Délégué à la Charte forestière
Membre	Henri	GRATIAS	
Membre	Harry	HAMMERSCHMIDT	
Membre	Patrick	LAUMOND	

En 2020, au regard de la situation sanitaire, le Conseil Syndical ne s'est réuni que 3 fois :

- 16 janvier 2020
- 24 septembre 2020
- 18 novembre 2020 (en visioconférence).

Les élus du Bureau se sont quant à eux réunis à 2 reprises :

- 16 janvier 2020
- 20 octobre 2020.

Lors du confinement, avec la loi sur l'état d'urgence du 23 mars 2020, le Président a été autorisé à prendre unilatéralement des décisions de fonctionnement de la structure. A ce titre, ne pouvant réunir le Conseil Syndical dans des conditions adéquates, 7 décisions ont été actées et un registre de ces décisions a été créé :

- Réponse à l'appel à projets « la transition écologique, ici et ensemble » (Fondation de France);
- Réponse à l'appel à projets « stratégie locale de développement forestier » 2020 (Région Occitanie);
- Entrée en vigueur et adoption de la charte de déconfinement du PETR FQVD;
- Déclaration de conformité du compte de gestion du Trésorier 2019;
- Ouverture d'une ligne de trésorerie;
- Demande de subvention animation leader 2020;
- Demande de subvention Feder massif central attractivité du territoire et actions opérationnelles innovantes.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Parce que l'année 2020 était l'année de renouvellement des collectivités locales, la présidence du Conseil de développement devait également être renouvelée. Au regard des problèmes de mobilisation de ses membres, la Présidente a souhaité remobiliser le Conseil et trouver d'autres forces vives pour en faire partie. Ainsi, en février 2020, un courrier nominatif ainsi qu'un document présentant le Conseil de développement et ses actions ont été envoyés à chacun des 63 membres. Très peu de réponses nous sont parvenues et le confinement qui a débuté à la mi-mars n'a pas aidé à la poursuite de la démarche. Le renouvellement des instances locales a conduit les communautés de communes, au moins pour l'une d'entre elles, à se positionner sur la création d'un conseil de développement communautaire. La loi Engagement et Proximité publiée fin 2019 stipule que lorsque qu'une partie ou l'ensemble des EPCI sont membres d'un PETR, elles peuvent confier à ce dernier la mise en place d'un conseil de développement commun (ce qui préexistait depuis 2016 sur ce territoire). Un travail sur l'organisation locale pour le Conseil de développement à l'échelle PETR sera mené en 2021.

2020 est aussi l'année de création de la Coordination régionale des Conseils de développement d'Occitanie (structure associative) qui rassemble les Président.e.s des Conseils d'Occitanie dans un objectif de partage et d'échanges, de retours d'expérience et de travaux communs sur des sujets de société. La Présidente du Conseil de développement du PETR FQVD fait partie de cette association. Le travail de 2020 a consisté à créer les liens au sein du réseau et à éditer un document présentant les Conseils de développement dans la perspective de leur renouvellement.



Lancement du conseil de développement en 2015



2.1. La contractualisation

Le PETR est engagé dans plusieurs dispositifs contractuels depuis sa création. En effet, cette structure a initialement été créée pour porter le Programme LEADER 2014-2020. Mais depuis, le PETR est également devenu porteur du Contrat de Ruralité en 2017 et du Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée en 2018, valorisant des projets identifiés comme prioritaires par le territoire et recensés dans les documents cadres.

L'année 2020 pour le programme LEADER

GOUVERNANCE

Renouvellement des membres publics en chiffres



PNR CAUSSES DU QUERCY//

100% soit 2 nouveaux membres



CAUVALDOR//

68% soit 15 nouveaux membres



GRAND FIGEAC//

60% soit 13 nouveaux membres

Les élections municipales qui se sont tenues cette année ont impacté les instances du PETR dont le Comité de Programmation. Les Communautés de communes ainsi que le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy ont procédé à de nouvelles désignations pour composer le collège public. Pour rappel, le Comité de Programmation FQVD compte 46 membres publics (23 titulaires/23 suppléants) et 48 membres privés (24 titulaires/24 suppléants). Ces nouvelles désignations ont conduit à un renouvellement important des membres publics puisque 65% découvrent le Comité de Programmation.

En parallèle, de nouvelles élections se sont tenues afin de désigner le Président et le Vice-Président du Comité de Programmation. Ainsi, Gilles LIÉBUS, Président, a cédé sa place à Christophe PROENÇA, tandis que Jean-Pierre LOREDO, membre privé, a conservé sa place de Vice-Président.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION

Légende du tableau :

En décembre 2020, 10 projets ont été programmés. Ce sont au total 46 dossiers qui ont été sélectionnés et qui ont pu obtenir la programmation d'une subvention LEADER depuis le démarrage du programme. Une fois les projets réalisés et la demande de paiement complétée, la subvention leur sera versée. Les dossiers dont la subvention LEADER a été payée apparaissent en vert dans le tableau ci-après (soit 7 projets).

Projets réalisés payés. Projets réalisés - Demande de paiement en cours d'instruction. Projets ayant bénéficié d'un acompte.

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage
Mise en œuvre d'une démarche Pays d'Art et d'Histoire Grand Figeac.	Grand Figeac
Modernisation et Développement du Site Internet.	Office de Tourisme du Pays de Figeac
Création d'un sentier de pleine nature "La Luzette".	Commune de Sousceyrac en Quercy
Construction de la maison de santé pluri-professionnelle de Souillac.	CAUVALDOR
Projet de construction d'un regroupement scolaire.	Commune de Saint Sozy
Programme de promotion et de valorisation du patrimoine géologique	Pnr des Causses du Quercy
Extension et rénovation du Centre aquatique intercommunal à Capdenac-Gare.	Grand Figeac
Animation LEADER 2016.	PETR FQVD
Restauration et aménagement des jardins en terrasse du Château de Larnagol	Mme CONTE et M PIERRON
Création d'une Recyclerie à Ceint d'eau.	Association REGAIN
Mise en place de bornes d'information touristiques.	CAUVALDOR
Modernisation du Parc de Matériel scénique.	Grand Figeac - Astrolabe
Construction d'un Relais d'Assistantes Maternelles à Martel.	CAUVALDOR
Animation LEADER 2017	PETR FQVD
Construction et aménagement du multiple rural Condat	Commune de Condat
Sentiers de découverte du patrimoine PNR	Pnr des Causses du Quercy
Rénovation et modernisation de la station-service	Commune de Montet-et-Bouxal
Fenêtres sur le Paysage	Association Derrière le Hublot et Pnr des Causses du Quercy
Qualification et valorisation de la Destination vallée de la Dordogne	EPIC Vallée de la Dordogne
Journées des métiers d'art 2018 à Souillac	Chambre de Métiers et d'Artisanat du Lot
Extension de la Maison de santé	Commune d'Assier
Construction d'une base nautique	Communes de Cajarc

Création d'une Maison de santé Pluridisciplinaire	Commune de Figeac		
Déploiement du Wifi territorial	Lot numérique		
Implantation du Festival	Association Ecaussystème		
Construction d'un espace professionnel et e-culturel	Commune de Bétaille		
Animation LEADER 2018	PETR FQVD		
Congres Sites et Cités Remarquables	Grand-Figeac / Commune de Figeac		
Accompagnement mobilisation territoriale Projet de territoire	PETR FQVD		
Aménagement du restaurant communal	Commune de Lamothe-Fénelon		
Développement et promotion de la Marque Valeurs Parc naturel régional - Tourisme, éducation et agriculture	PNR CQ		
Création d'une première grappe de chaufferies bois déchiquetés, mutualisées et territorialisées.	SCIC BEL		
Modernisation du centre aqua récréatif de Gramat	CAUVALDOR		
Géoparc - promotion et développement	Pnr des Causses du Quercy		
Valorisation du village autour de la rénovation d'un ancien moulin et de la remise en service d'un bac sur la Dordogne	Commune de Creysse		
Animation LEADER 2019	PETR FQVD		
Lieu d'hébergement autour de l'osier	L'Oseraie du Quercy		
Création d'un parc arboré paysager public "Du Quercy au Monde"	Commune de Sousceyrac en Quercy		
Maison de Santé Pluri-professionnel à Sousceyrac-en-Quercy	CAUVALDOR		
Rénovation / Création d'un espace culturel multi-activités, multiservices	Commune de Saint-Félix		
Construction d'une Crèche à Cardaillac	Grand Figeac		
Véhicule itinérant avec des outils numériques permettant de valoriser le patrimoine dit "Pat ' Mobile"	PAH - CAUVALDOR		
Fenêtres sur le Paysage, projet de Coopération artistique et culturel sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle	Derrière le Hublot		
Maison de la saisonnalité	CAUVALDOR		
Projet de Coopération, Valorisation touristique de la nuit et du ciel nocturne	PNR CQ		
Animation LEADER 2020	PETR FQVD		

ÉTAT D'AVANCEMENT FINANCIER

La maquette ci-dessous fait état des montants programmés et des montants payés au 15 Décembre 2020 sur la base de l'enveloppe globale comprenant la dotation complémentaire reçue en 2018 et les transferts entre Fiche-Action opérés en 2018 et 2020 :

	Maquette	Maquette			
	2014-2020 initiale	2014-2020 globale	Montants programmés	Montants payés	Enveloppe restante à programmer
	IIIILIAIE	giobale			
FA1 - Mobilisation	160 000,00 €	65 116,44 €	65 116,44 €	0,00€	0,00€
FA2 - Mutualisation	810 000,00€	1 250 000,00€	1 081 492,59 €	93 081,33 €	168 507,41 €
FA3 – Qualif Valo.	530 000,00 €	723 632,94 €	723 632,94 €	130 692,94 €	0,00€
FA4 - Durabilité	810 000,00€	1 701 533,29 €	1 701 533,29 €	53 762,08 €	0,00€
FA5 - Coopération	40 000,00€	59 717,33 €	59 717,33 €	0,00€	0,00€
FA6 - Animation	500 000,00€	450 000,00€	270 429,48 €	146 169,73 €	179 570,52 €
Total	2 850 000,00 €	4 250 000,00€	3 901 922,07 €	423 706,08 €	348 077,93 €

En résumé:

- Nombre de projets programmés : 46
- Nombre de projets payés : 7 soldés et 4 demandes d'acompte
- Coût total des projets programmés : 20 735 884,62 €
- Taux de subvention moyen LEADER par opération : 37%
- Montant moyen programmé par projet : 84 824 € (Variation de 10 169 € à 200 000 €)
- Taux de programmation LEADER par rapport à la maquette initiale : 137%
- Taux de programmation LEADER par rapport à la maquette globale : 92%
- Taux de paiement LEADER par rapport à la maquette initiale : 15%
- Taux de paiement LEADER par rapport à la maquette globale : 10%

Lors du dernier Comité de Programmation, les membres ont décidé de clôturer la Fiche-Action 1. Une nouvelle répartition de la maquette sera actée lors du prochain Comité de Programmation afin de correspondre aux besoins du portefeuille de projets dont la demande LEADER a été déposée auprès du GAL.

Le Contrat de Ruralité : le soutien à des projets structurants

Depuis 2017, le PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat de Ruralité 2017-2020, visant principalement à valoriser les stratégies de développement territoriales locales au regard des politiques nationales.

Chaque année, le PETR réalise un travail d'identification des projets prioritaires qu'il propose à la Préfecture. Monsieur le Préfet de Département fait ensuite des propositions de programmation à la Préfecture de Région qui à son tour prend la décision de programmation.

Si les financements initialement dédiés au financement du Contrat de Ruralité étaient la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), il s'avère que d'autres financements de l'État et en particulier le FNADT peuvent être mobilisés.

Dans un souci de simplification et pour une meilleure visibilité commune des projets soutenus sur les territoires du Lot, l'État, la Région et le Département ont proposé aux PETR la mise en place d'un outil mutualisé de recensement des projets soutenus en 2019. Ainsi, 2020 a permis de poursuivre un travail commun et la réalisation d'une maquette commune au Contrat de Ruralité et au Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021.

Contraints par la crise sanitaire et le report des échéances électorales, les élus du PETR n'ont pas pu être concertés pour l'identification des projets proposés à la programmation 2020.

Les projets pour lesquels une subvention DSIL au titre du Contrat de ruralité a été attribuée sont les suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Coût de l'opération	Montant DSIL attribué
Rénovation de la piscine de Lacapelle-Marival	GRAND-FIGEAC	1 650 000€	495 000 €
Rénovation du gymnase de Gramat	CAUVALDOR	2 853 144 €	601 554 €
TOTAL			1 096 554 €

L'année 2020 a également donné lieu à la mise en place de subventions exceptionnelles à travers la DSIL Plan de Relance. 8 projets ont bénéficié de ce dispositif sur notre territoire pour un montant total de subvention de 1 947 561€. Les projets en ayant bénéficié sont les suivants :

- Aménagement du futur siège Grand-Figeac
- Extension du schéma communal de signalétique piétonne du centre-ville Commune de Figeac
- Mise en valeur paysagère des Escaliers du Calvaire Commune de Figeac
- Travaux d'étanchéité du château d'eau et de modernisation des réseaux d'eau pour élimination des CVM Syndicat IAEP de Faycelles-Frontenac
- Réhabilitation de l'école Commune de Cuzance
- Rénovation et agrandissement du service de restauration du collège de Vayrac Conseil Départemental
- Travaux de restauration et de conservation au Musée Jean Lurçat Conseil Départemental
- Reconversion du presbytère en logement Commune de Saint-Denis-Les-Martel

Le Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 : la mise en place d'un partenariat avec la Région

LE CONTRAT CADRE 2018-2021

Depuis 2018, la nouvelle génération de contractualisation entre la Région et les territoires, intitulée « Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 », est portée par les PETR. Mis en œuvre dès 2018, celui du PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne a été signé le 12 Juillet 2019.

Ce contrat est la rencontre entre la stratégie de développement du PETR et les orientations/priorités régionales et départementales. Il a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre le territoire du PETR, le Département du Lot et la Région Occitanie. Dans cette optique, le PETR travaille en liens étroits et complémentaires avec les 2 communautés de communes, CAUVALDOR et Grand-Figeac, qui apportent leur soutien technique aux communes du territoire.

Les enjeux identifiés à l'échelle du PETR sont les suivants :

- Enjeu 1 : Développer l'attractivité et améliorer la qualité de vie
- Enjeu 2 : Soutenir l'économie locale et l'emploi
- Enjeu transversal : Accompagnement et Ingénierie

Ces enjeux sont déclinés en objectifs stratégiques, puis en 10 mesures qui concernent les services à la population (santé, petite enfance, sport, culture), la mobilité et le numérique, la transition énergétique, l'habitat et les espaces publics, l'économie, l'agriculture, le tourisme et le patrimoine...

Chaque année, ce contrat est décliné dans un ou deux programme(s) opérationnel(s). Le programme opérationnel 2020 a été validé en Région lors de sa Commission permanente de Novembre 2020. Ce sont au total 34 projets qui ont pu être programmés pour un montant total de subvention régionale de 2 555 015 €.

Il est important de rappeler que le PETR et ses communautés de communes ont décidé d'une organisation de leur ingénierie afin d'offrir aux communes le meilleur accompagnement dans la construction de leurs projets. Ainsi, au sein de chaque communauté de communes, un technicien est identifié comme référent. Des réunions techniques régulières entre le PETR et l'EPCI permettent d'assurer une coordination globale par le PETR qui est en charge de la préparation des programmes opérationnels.

Cette organisation est formalisée par une convention de prestation de services qui permet aux communautés de communes de percevoir une contrepartie financière liée au temps passé par leurs agents.

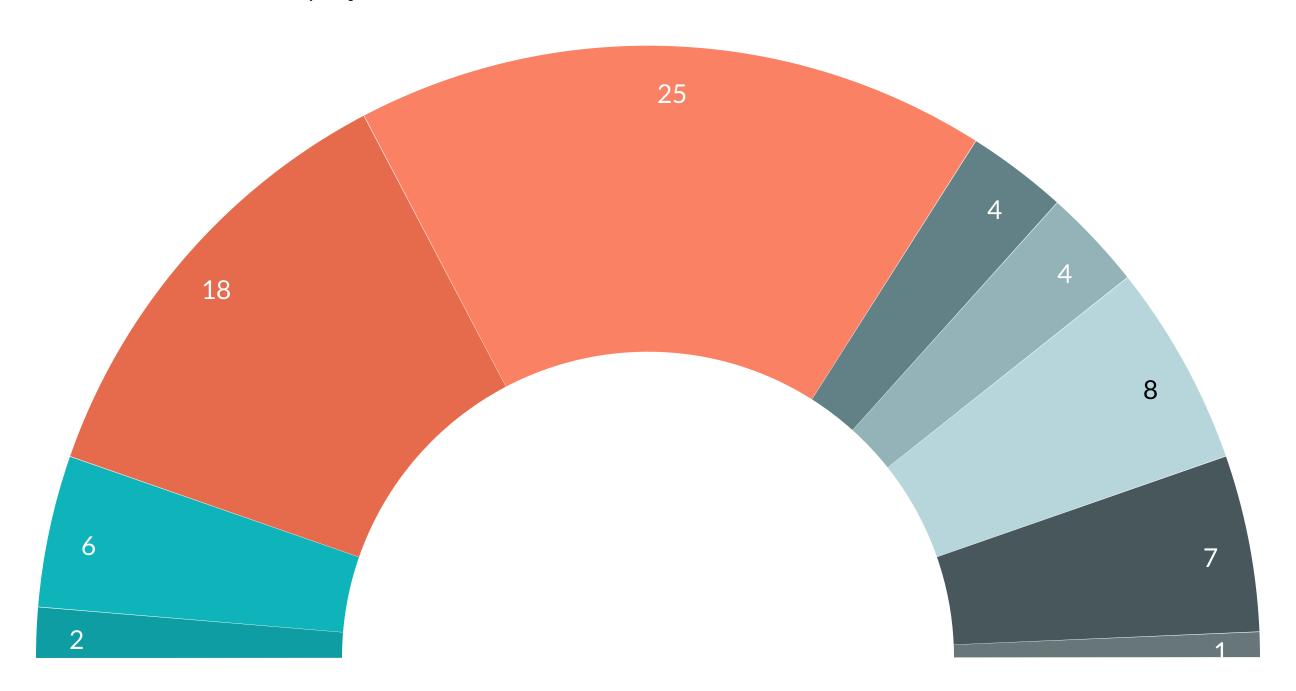
LES CONTRATS TERRITORIAUX 2020 EN CHIFFRES

75 projets recensés dont l'Ingénierie territoriale 2020, répartis ainsi :

• Contrat de ruralité uniquement : 41 projets

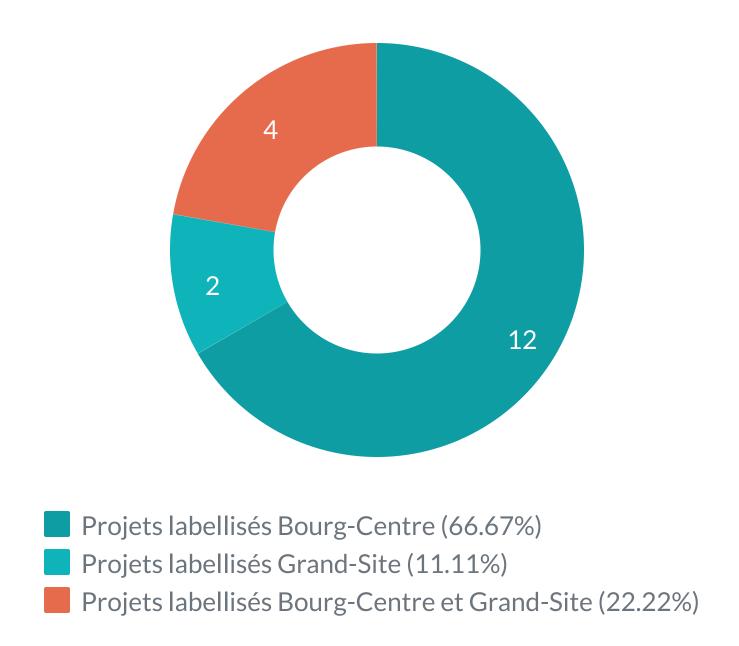
• Contrat Occitanie uniquement: 2 projets

• Communs aux 2 Contrats: 32 projets

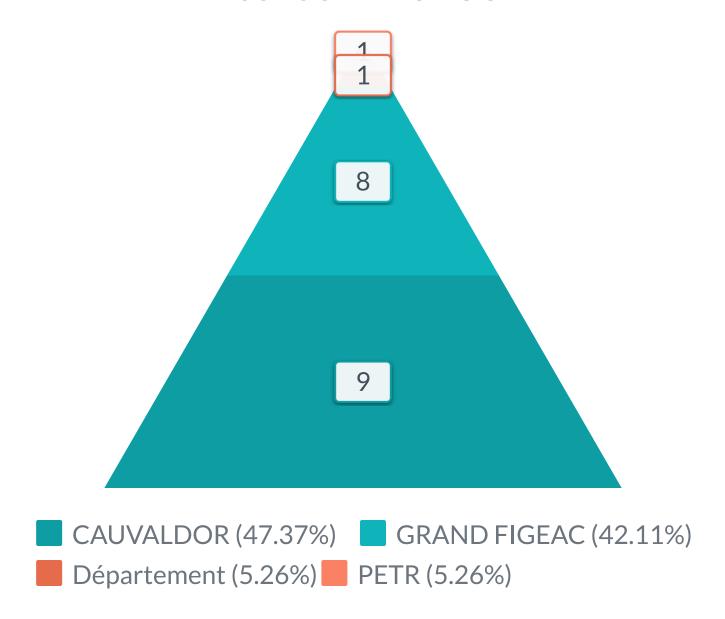


- Axe 1 : Accompagner le développement des filières économiques dont les commerces (2.67%)
- Axe 2 : Conforter le développement des Bourgs-Centres et les centralités (8%)
- Axe 3 : Qualifier les espaces publics et soutenir les politiques d'habitat/logement (24%)
- Axe 4 : Conforter les services à la population (petite enfance, sport, santé, culture, salle associative...) (33.33%)
- Axe 6 : Structurer et développer le tourisme dont les Grands Sites Occitanie (5.33%)
- Axe 7 : Soutenir la culture et valoriser le patrimoine (5.33%)
- Axe 8 : Soutenir la transition énergétique et écologique (10.67%)
- Axe 9 : Favoriser les mobilités et l'accessibilité du territoire (9.33%)
- Axe 10 : Soutien à l'ingénierie des territoires (1.33%)

Précisions sur le contrat Occitanie



Répartition générale des projets intercommunaux



S'ajoutent à la liste 56 projets communaux de 55 communes différentes. 30 % des communes du PETR sont ainsi soutenues dans la maquette 2020.

Financement total programmé: 12 116 248,3 €

EUROPE

145 666,95 €

• Fonds LEADER sollicités

ETAT

7 804 731 €

- DETR
- DSIL

REGION

2 555 015,19 €

- FRI
- Dotation Innovation
 Expérimentation FQVD
- Dispositifs sectoriels

DEPARTEMENT

1 586 835,16 €

FAST

AUTRES

24 000 €

- Fonds de concours EPCI
- Conseil Départemental 12
- ADEME
- Fonds d'Aide au Football Amateur
- CAF, DRAC,...

LA DOTATION INNOVATION EXPÉRIMENTATION

La spécificité du Contrat Territorial Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2018-2021 réside dans la mise en place par la Région, d'une dotation innovation/expérimentation. Ainsi, une enveloppe financière est allouée à chaque territoire de projets porteur d'un contrat afin de soutenir des actions d'investissement correspondant aux deux thématiques d'intervention identifiées par le territoire et qui ne peuvent pas mobiliser d'autres dispositifs régionaux.

Les deux thématiques du PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne ont été validées en Conseil Syndical du 4 Février 2019 :



Fiche-mesure 01

Soutenir l'attractivité des emplois du territoire en favorisant l'installation de nouveaux actifs et/ou de nouvelles activités multi ou interfilières.

Objectifs:

- Favoriser l'innovation et l'expérimentation au service des enjeux d'attractivité du territoire.
- Valoriser des emplois existants sur le territoire et permettre une installation pérenne des nouveaux actifs.
- Créer les conditions nécessaires à la création d'emplois sur des filières nouvelles, à recréer ou fragilisées.
- Proposer de bonnes conditions d'accueil et des facilités d'installation aux actifs sur le territoire



Fiche-mesure 02

Améliorer l'accessibilité au territoire et à son offre.

Objectifs:

- Favoriser l'innovation et l'expérimentation au service des enjeux d'accessibilité du territoire
- Faciliter la mobilité sur le territoire
- Valoriser l'offre du territoire grâce à des outils numériques

Afin de mobiliser l'ensemble des communes du territoire en tant que potentiel porteur de projet mais également en tant que relai, un appel à projet, lancé par le PETR, leur a été communiqué en juin 2020 pour un retour attendu en septembre. Plusieurs projets ont été identifiés, portés par des acteurs publics, mais au vu de l'état d'avancement de chacun, aucun n'a pu être présenté au titre du dispositif.

Les autres projets sont actuellement en cours d'accompagnement et seront présentés à la programmation 2021.

2.2. Le Projet de Territoire

Suite aux Assises du 10 décembre 2019, la démarche Projet de territoire se devait de poursuivre la dynamique engagée sur le territoire. L'équipe-projet a poursuivi ses rencontres au sein de Sessions en février et mars pour travailler sur la méthodologie et la communication autour du Projet.

Les écosystèmes d'acteurs réunis autour des chantiers se sont retrouvés en juillet et septembre. En parallèle de ces rencontres, les différents écosystèmes ont poursuivi la mise en œuvre des chantiers :

- L'incubateur transversal de développement territorial : ce chantier s'est concrétisé par la mise en place de « stages territoire » à destination d'élèves du lycée La Vinadie dans l'objectif de faire découvrir à ces élèves les activités et les possibles qu'offrent le territoire PETR. Un stage avait été prévu en juin 2020 pour les 2nd générale et technologique mais a dû être annulé à cause de la situation sanitaire. Un autre a été mis en place dès la rentrée pour les élèves de 2nd STAV pour le début du mois de novembre, mais le 2nd confinement nous a également obligé à l'annuler.
- La mobilisation de l'épargne locale pour financer des projets locaux : recensement des projets locaux financés par l'épargne locale, échanges et retours d'expériences avec des structures mettant en place du financement participatif, mise en place d'un cahier des charges pour identifier les projets locaux. Les derniers travaux ont conduit l'écosystème à penser le chantier autour de la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les jeunes entrepreneurs qui permettrait notamment de sécuriser les investissements dans le cadre de financements participatifs et de mécénat et des les appuyer par des investissements d'entreprises.
- La création d'un réseau d'hébergeurs de biens locatifs : mise en place d'un questionnaire en partenariat avec les DRH de plusieurs entreprises locales pour connaître les besoins des nouveaux arrivants (ce chantier a été immobilisé fortement à cause de la crise sanitaire).





- La mise en réseau des services au service de l'attractivité avec notamment une expérimentation locale de covoiturage à l'échelle d'une commune pour l'accès aux services. Cette expérimentation devait se tenir à l'échelle de Béduer mais la réunion publique et la mise en place du projet ont dû être décalés en raison de la situation sanitaire.
- Dessine-moi ton agriculture! Ce chantier qui se veut être la mise en place d'un outil pour permettre l'expression du plus grand nombre d'habitants autour de leur vision de l'agriculture du territoire, s'est vu également retardé à cause de la non-possibilité de réunir les personnes cette année. Mais sa mise en œuvre a pu se poursuivre notamment par un travail de création d'un visuel par une dessinatrice pour incarner le projet, ainsi que différentes présentations pour « tester » l'outil auprès de différents publics. Ainsi, Figeacteurs a pu faire dessiner les passants lors de la fête de la rue d'Aujou en septembre autour de l'agriculture. Etaient également prévus trois projections d'un documentaire autour de l'agriculture et des circuits courts, dans le cadre du Festival Alimenterre de novembre en partenariat avec Figeacteurs, les Foyers ruraux du Lot et le lycée La Vinadie, diffusions qui auraient été suivies d'un débat et d'une présentation de l'outil « Dessine-moi ton agriculture ». Ces projections ont malheureusement dû être annulées en raison de la situation sanitaire de cette fin d'année.
- Au regard du contexte actuel, un nouveau chantier autour de « la diversification du tissu économique » a été ouvert fin octobre et réuni quelques acteurs souhaitant travailler sur ce sujet.

Par ailleurs, une mission complémentaire a été confiée à Réseaux et Territoires, consultants qui avaient accompagné le PETR en 2019 pour la co-construction du Projet de territoire, afin de poursuivre la dynamique de mobilisation des acteurs, de mettre en perspectives les enjeux du projet identifiés en 2019 avec ceux de la situation économique et sociale actuelle, ainsi que la mise en œuvre des chantiers. Une Session de l'équipe projet ainsi qu'une Intersession réunissant les écosystèmes se sont tenues les 27 et 29 octobre et ont été l'occasion d'accueillir de nouveaux acteurs et notamment les nouveaux élus du PETR, et de conforter les enjeux identifiés en 2019 et les chantiers qui répondent encore plus fortement aux enjeux sociaux et économiques actuels.

Appel à projet de la Fondation de France « La transition écologique, ici et maintenant ! ».

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de territoire, un 6e chantier avait été identifié, celui du Bonheur Local Brut : « Les clés du Bonheur Local Brut, pour une transition du bien-être ». Ce chantier a pour objectif de mesurer ce qui compte vraiment. Mesurer ce que les citoyens vivent au quotidien plutôt que ce qu'ils produisent, dans l'idée que bonheur et bien-être constituent les aspirations fondamentales de chacun et qu'ils recouvrent des domaines vastes et parfois subjectifs (santé, éducation, mobilité, niveau de vie, justice sociale, qualité de vie, vivre-ensemble, confiance, qualité des paysages,...). Le PIB est aujourd'hui encore l'outil unique qui permet de mesurer « vitalité et richesse » d'un territoire, quelque soit son échelle, et celui-ci ne prend pas en compte ce qui fait réellement le bonheur et le bien-être des citoyens. La volonté est de réinventer cette vision et cette manière de faire dans l'objectif de créer des indicateurs qui viennent guider et évaluer les politiques locales et plus largement tous les projets qui « font le territoire ». Ces indicateurs devront être véritablement le moyen de voir et de comprendre ce à quoi nous sommes attachés et ce qui fait vraiment la richesse du territoire. Cet outil pourrait constituer un nouveau prisme pour le développement local.

Le PETR a donc présenté ce projet à la Fondation de France en avril et a appris en juin qu'il n'était pas retenu. Au regard de la crise sanitaire, la Fondation de France a fait le choix de réorienter ses fonds sur des structures qui ont connu de grandes difficultés humaines et financières.

Appel à projet de la Fondation Carasso « Innovation-action pour les transitions agro-écologiques et alimentaires dans les territoires » 2020-2024.

La réponse à cet appel à projet s'est faite en partenariat avec Figeacteurs (chef de file) et 7 autres partenaires (Fermes de Figeac, APEAI, Regain, SCIC La Vinadie, l'INRAE, Agro ParisTech, Plateforme agroéologique d'Auzeville, Sol & Civilisation). La démarche portée par le collectif et présentée à cet appel à projets consistait en la reterritorialisation de l'alimentation comme vecteur d'attractivité territoriale, pour entraîner les producteurs, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs vers des pratiques plus durables.

La démarche se déclinait en 5 axes :

- La définition collective d'un système alimentaire territorial, social et solidaire
- La création de filières locales à haute valeur ajoutée territoriale
- Le développement de nouveaux modèles fonciers et organisationnels
- Le développement de projets collectifs d'expérimentation de pratiques agroécologiques impliquant les agriculteurs et associant les habitants
- La diversification du métier d'agriculteur notamment vers la production d'énergies vertes

Le PETR venait apporter un soutien au sein de l'axe 1 notamment à travers le chantier « Dessine-moi ton agriculture » identifié dans le Projet de territoire dans l'idée de promouvoir le dialogue agriculteurs-consommateurs.

Le collectif a appris fin 2020 qu'il n'était pas retenu sur cet appel à projet.

Côté PETR, le chantier Dessine-moi ton agriculture poursuit sa mise en œuvre comme stipulé plus haut.

Suite à la crise sanitaire et la nécessaire adaptabilité qu'elle induit, au renouvellement des conseils municipaux et à notre expérience de terrain, nous avons fait le constat que les très petites communes, notamment par le manque d'ingénierie en leur sein, n'étaient pas en capacité d'imaginer et déployer de véritables projets communaux de développement territorial.

Nous avons imaginé un accompagnement de ces communes par un groupe d'experts aux compétences et horizons divers (ingénierie financière publique, culture, médiation, animation, expertise technique en urbanisme, en paysage, en architecture, en design, en aménagement,...), pouvant intervenir collectivement sous la forme d'une "résidence d'artistes" au sein de ces communes pour les accompagner, pendant plusieurs semaines, à la coconstruction (avec les élus, les habitants et les experts) d'un véritable projet communal de développement qui s'inscrit au cœur des enjeux adoptés dans le projet de territoire du PETR : attractivité, transition écologique et sociale, lien social, économie locale,....

A travers différents outils d'éducation populaire et d'animation d'ateliers participatifs, il sera question de définir un plan de développement opérationnel pour la commune mais aussi, pour le PETR, de commencer l'identification d'indicateurs de "Bonheur Local Brut", un des chantiers dont il est maitre d'ouvrage dans le cadre de son projet de territoire.

Ce projet est en cours d'élaboration.

2.4. Animation de la Charte Forestière de Territoire

L'année 2020 a été la première année d'animation de la Charte Forestière de Territoire. Cette animation a permis à chacun des partenaires de la Charte de prendre ses marques dans cette nouvelle concertation territoriale, et de débuter pour beaucoup leurs actions. En parallèle, le chargé de mission de la CFT a mis en œuvre celles prévues en maîtrise d'ouvrage pour le PETR, à savoir :

La création et le déploiement de nouveaux outils de communication

La Charte Forestière de Territoire s'est dotée de nouveaux outils afin de communiquer le plus largement possible sur la filière Forêt-Bois et ses actualités, dans le but de toucher un public très élargi. Ainsi, les outils créés et déployés sont de plusieurs natures :

Une plaquette à destination du Grand Public

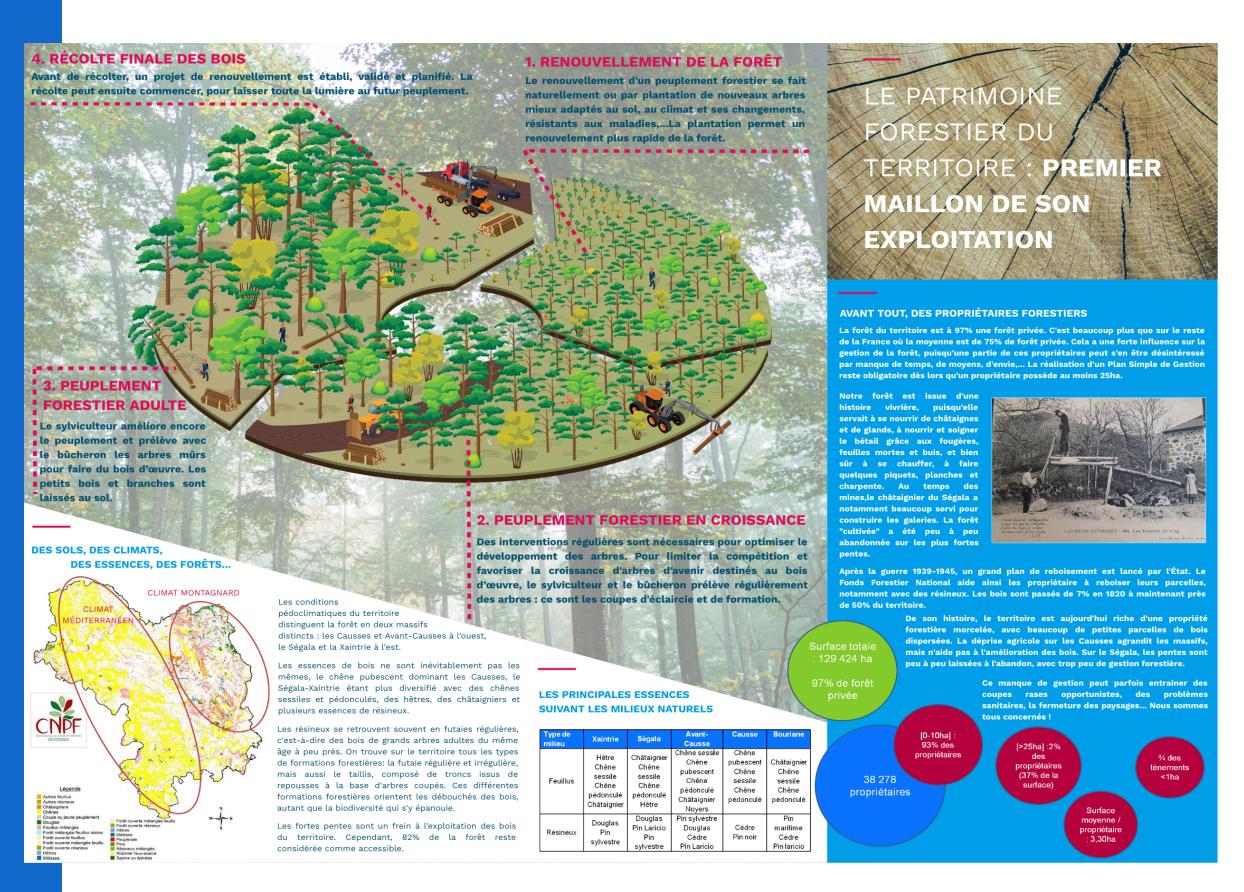
Afin de faire connaître l'action sur le territoire, tant auprès du grand public que des différents partenaires, une petite plaquette récapitulative de l'action a été réalisée, permettant de mieux comprendre ce qu'est l'outil Charte Forestière de Territoire et la stratégie et les actions que nous avons souhaité collectivement inscrire à l'intérieur. Cette plaquette a été largement diffusée lors des différentes rencontres du chargé de mission CFT avec les partenaires de l'action, les nouveaux élus rencontrés, et lors d'évènements organisés en partenariat avec la Charte : Salon des Métiers d'Art et Journée d'Etudes sur l'Arbre et la Forêt à Figeac notamment.

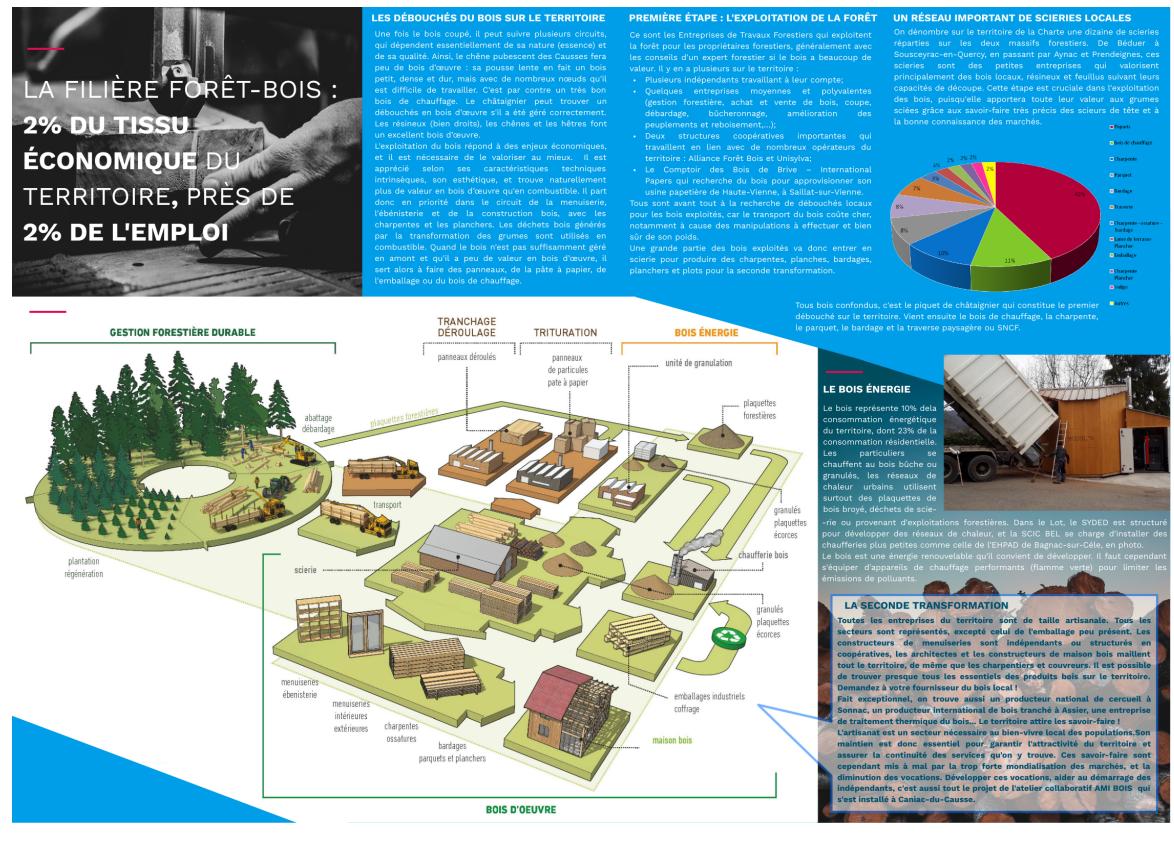




Des panneaux d'exposition résumant le diagnostic de la filière sur le territoire

L'objectif de ce travail était d'avoir un condensé d'informations sur la filière Forêt-Bois à présenter au public lors d'évènements où la Charte Forestière était présente, et ce autant pour faire connaître l'outil CFT, puisqu'un panneau entier lui est dédié, mais aussi pour sensibiliser tous les publics rencontrés à la multifonctionnalité de la forêt sur le territoire. Ces panneaux ont été également affichés lors des deux évènements qui ont eu lieu à Figeac en partenariat avec la Charte cités ci-dessus. Ils ont donc vocation à accompagner d'autres expositions, d'autres évènements et réunions où la Charte et ses partenaires pourraient en avoir besoin pour sensibiliser le grand public et les élus sur l'importance de la filière pour le territoire.



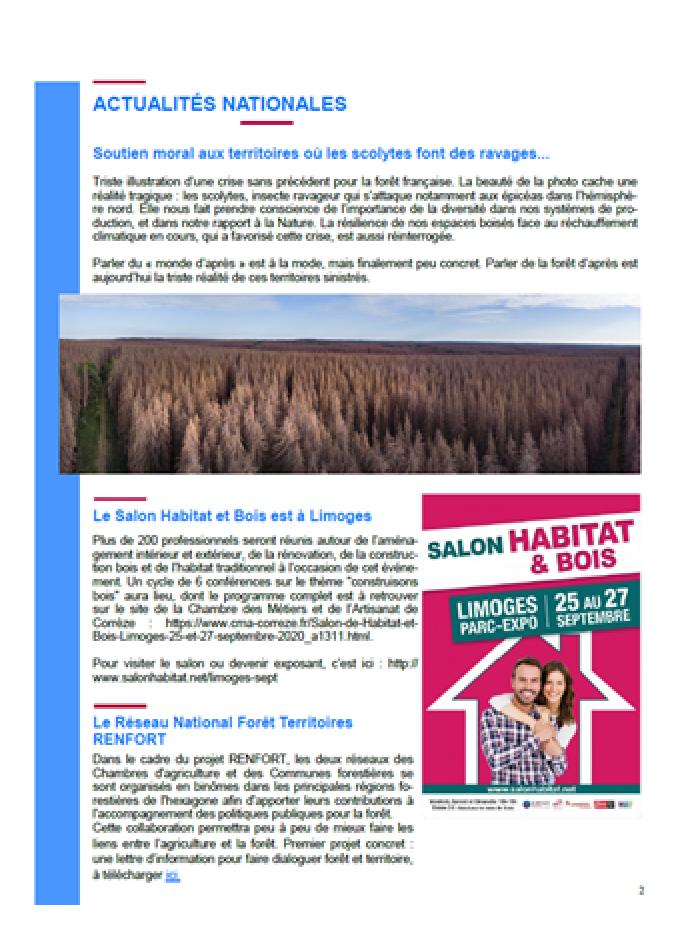




• Une lettre d'information à destination du réseau de la Charte

Trimestrielle, cette lettre est écrite pour chaque début de saison, marquant ainsi les grandes étapes de la végétation. Elle possède plusieurs rubriques : un agenda, les actualités nationales, régionales puis « locales », et enfin une rubrique « pour aller plus loin » reprenant la veille réalisée par le chargé de mission sur la filière forêtbois. Un partenariat pourrait être envisagé avec la CFT du Grand Quercy pour mettre cet outil en commun, et le diffuser sur l'ensemble du Lot.





• Mise à jour intégrale de la page dédiée à la Charte sur le site internet du PETR

La page internet de la Charte reprend les information principales nécessaire à la compréhension du grand public, et permet de télécharger tous les documents produits pour la Charte, dont le diagnostic, la stratégie et le plan d'actions.

• Une page facebook pour la Charte Forestière

Afin d'animer le réseau et notamment le comité technique, une page facebook a été créée pour la Charte Forestière. Toutes les actualités du réseau y sont partagées. Elle est cependant peu active, n'étant pas très connue et faiblement relayée. Pour y accéder, cliquez sur ce lien : https://www.facebook.com/CharteForesti%C3%A8re-Fqvd-100656118047276

• Envoi de mails d'information ponctuels

Si certaines informations paraissent intéressantes pour la filière forêt-bois du territoire, elles peuvent alors être relayées en dehors des outils précités, et le sont directement par mail. Ce fut le cas 2 fois en 2020, pour des Appels A Projets notamment.

• Organisation de deux « Cafés-Forêt »

Un premier café-forêt a été organisé lors de la fête du Printemps de Latronquière. Il a permis de toucher près de 10 personnes, avec la diffusion de court-métrages sur place. Le second a été organisé de manière informelle lors du Salon des Métiers d'Art à Figeac, sur le thème des approvisionnements en bois local. Quelques artisans sur place sont venus partager ce moment convivial.

L'animation du réseau de la Charte

• La gouvernance : comité des élus et comité de pilotage restreint

Depuis la signature de la Charte Forestière, le Comité de pilotage restreint s'est réuni 2 fois. Les échanges informels restent nombreux, et la mobilisation de nouveaux élus référents a été retardée par la crise sanitaire. La mobilisation des élus pour constituer le nouveau comité des élus de la Charte s'est traduite par plusieurs rencontres individuelles, une rencontre avec l'équipe municipale de Saint-Céré, et deux webinaires organisés à destination de tous les élus volontaires.

• Un Groupe de Travail (GT) sur la dynamisation des bois Taillis des Causses

Sujet régulièrement abordé, parce qu'il mobilise de nombreux acteurs, et que de nombreux enjeux se rencontrent sur ce massif des Causses, un groupe de travail a finalement été mis en œuvre, réunissant plus de 25 personnes. Il s'est organisé en pleine association avec la Charte Forestière du Grand Quercy. Cette réunion aura permis à chacun des participants de mieux connaître les actions en cours sur ce territoire, et une stratégie commune en est ressortie, qu'il faut maintenant traduire en action.

• Des liens plus étroits avec la Charte Forestière du Grand Quercy

Avec des points réguliers mis en place, les deux chartes forestières tentent de trouver des synergies pour améliorer leurs actions, soit en diminuant les charges de travail, soit en donnant plus d'ambition à leurs actions, dans tous les cas en partageant leurs idées et leurs méthodes de travail. Ces synergies ont donné lieu au GT sur les bois de Causses, mais aussi à plusieurs réflexions sur les outils de communication, la mobilisation des acteurs du bois construction ou encore une Charte des Bonnes Pratiques d'Exploitation Forestière pour l'amont forestier.

• Les rencontres individuelles avec de nombreux acteurs institutionnels et privés

Afin d'affiner son diagnostic, la Charte à continuer à rencontrer les acteurs institutionnels et privés sur le territoire. Un travail a été réalisé notamment auprès des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF), encore peu identifiés. Des entretiens semi-directifs par téléphone ou physique ont permis de mieux cibler les problématiques de ce corps de métier sur le territoire.

• Émergence de projets collectifs:

- Suite à plusieurs rencontres des entreprises du secteur d'Assier, un projet collectif a commencé à voir le jour. Dans un premier temps, les opportunités sur le secteur d'Assier ont été étudiées, et la Charte Forestière a ensuite accompagné les entreprises volontaires dans la concrétisation de leurs réflexions. Ce projet, prénommé ESSOR BOIS 46, fait toujours l'objet de nombreuses réflexions et cherche des partenaires. Une communication généraliste a été réalisée autour du projet, avec la diffusion d'un questionnaire auprès des professionnels de la filière, pour trouver de nouveaux partenaires et de nouvelles pistes de réflexion.
- Par ailleurs les rencontres organisées auprès des ETF ont permis de conforter l'idée de travailler sur une Charte des Bonnes Pratiques d'Exploitation Forestière à l'échelle du PETR voir du Lot, et de mettre en œuvre un annuaire des acteurs de la filière forêt-bois sur le territoire.

Des projets menés en propre et en partenariat

• Une action de communication sur le Label Bas Carbone, associée aux projets des collectivités

La Charte Forestières s'est engagée à faire la lumière sur les possibilités apportées par le Label Bas Carbone sur le territoire, et notamment dans le cadre du financement de plantations. Après avoir réalisé un bilan des outils existants, et une communication éclairée sur le Label Bas Carbone et les possibilités de le déployer localement, ce projet a rejoint ceux du Grand Figeac et de CAUVALDOR en apportant des pistes de financement et de développement de puits de carbone pour mettre en œuvre leurs Plans Climat Air Energie Territoire respectifs (PCAET).



• Lancement de la construction du catalogue d'outils à destination des publics en formation

Une communication spécifique a été réalisée dans ce cadre. Un réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement est en cours de création sur le département du Lot. Suite aux premiers échanges avec ce réseau, le projet de catalogue que porte la CFT sera directement présenté aux acteurs souhaitant intégrer le réseau, et une collaboration pourra être menée afin de créer un catalogue collectif, avec une spécificité sur la filière forêt-bois.

• La Charte Forestière, partenaire d'évènements sur le territoire

La CFT a été partenaire en 2020 de deux évènements majeurs pour le territoire : le Salon des Métiers d'Art et la Journée d'Études sur l'Arbre, la Forêt à Figeac. Ces partenariats se sont traduits avant tout par des propositions d'animation, de la présence et du temps d'organisation sur place.

Accompagnement de l'association Visages de Ségala

Suite à une première rencontre lors de la fête du Printemps à Latronquière, la CFT est missionnée avec le reste de l'équipe du PETR pour accompagner la structuration du projet de Conservatoire des Espaces Naturels et Bâtis sur le Haut Ségala, porté par l'association.

La participation aux différents réseaux régionaux, et la coordination et l'aide aux autres actions de la CFT

La Charte Forestière s'inscrit aujourd'hui dans plusieurs réseaux, et notamment celui des CFT à l'échelle de l'Occitanie, porté par les Collectivités Forestières d'Occitanie, ainsi que celui des Prescripteurs Bois sur l'Occitanie, porté par l'interprofession FIBOIS. Le chargé de mission a ainsi participé à l'ensemble des réunions de ces réseaux sur 2020. Une convention a été écrite pour que les Chartes Forestières de Territoire et le réseau des Collectivités Forestières d'Occitanie se coordonnent au mieux.

Par ailleurs, la coordination et l'animation des autres actions de la Charte nécessite également d'être présent aux réunions organisées par les partenaires techniques. Ainsi, le chargé de mission a participé aux réunions de lancement du nouveau PDM de Cère - Saint-Céré, aux réunions techniques du programme Forêts Anciennes 3, aux réunions du Syndicat Mixte du bassin Célé Lot médian concernant la forêt,...

Afin d'aider l'un de ses partenaires dans la réalisation de son action, le chargé de mission à été l'auteur d'une préétude sur les opportunités existantes dans le « design bois ».

2.5. Le Réseau des Territoires de Projets du Massif Central

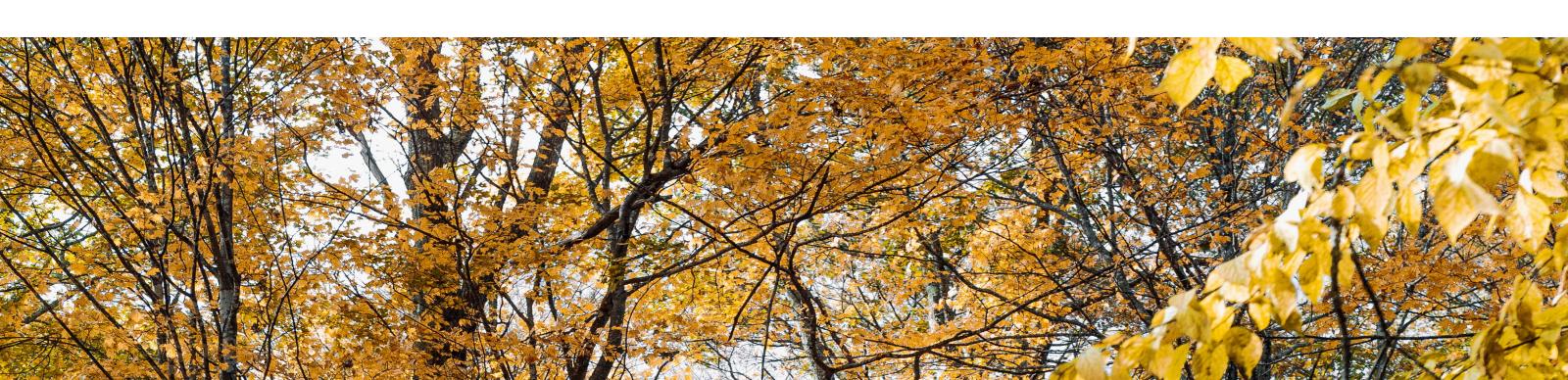
En 2020, au regard des actions menées par le PETR, du ralentissement des activités lié à la situation sanitaire et de la réorientation des missions du PETR, notamment après l'élaboration du projet de territoire, il a été décidé de sortir du projet « Réseau des Territoires de Projets du Massif Central » (PTRMC).

Ce projet, auquel le PETR participait auprès de différents partenaires du Massif Central, visait à favoriser le développement des filières bois-pierre et forêt à travers la création d'un réseau d'acteurs et d'une plateforme collaborative appelée « box des territoires ruraux du Massif Central ».

Le PETR devait, à l'intérieur de cela, créer, expérimenter et transmettre un guide des pratiques et outils collaboratifs et/ou participatifs pour le développement de projets innovants dans les territoires ruraux. Des outils élaborés notamment dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire.

Ce projet avait été lauréat de l'AAP "Mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR) porté conjointement par l'ANCT, le RRN et le ministère de l'agriculture. Il venait subventionner le poste de Direction à hauteur de 50% sur 0,5 ETP et des éléments de communication sur 3 ans. La subvention pour la période d'octobre 2018 à juillet 2019, dite période 1 dans le projet, n'a pas été perçue en 2020. Le mi-temps concerné n'est donc plus subventionné depuis juillet 2019.

A ce jour, le courrier de réponse à notre lettre de sortie du réseau et donc du partenariat financier (envoyée en juillet 2020) ne nous a toujours pas été transmis par le chef de file du projet, Vivier Bois Massif Central. Ce manquement au rôle de coordinateur-projet vient se rajouter à d'autres évènements qui ont fini de nous convaincre qu'une sortie du réseau était la plus sûre pour le PETR au regard des éléments attendus en termes de développement de projet mais également des enjeux de cet appel à projets : être territoire d'innovation et porteur afin d'inspirer les politiques nationales et européennes pour le développement rural.





Lors du Conseil Syndical du 18 novembre 2019, les élus ont souhaité qu'un bilan de l'action du PETR depuis sa création soit rédigé. Il a été finalisé en mai 2020 et intègre également le bilan social et l'analyse financière 2019 de la structure.

Ce document a été transmis à l'ensemble des nouveaux élus afin qu'ils puissent d'ores et déjà connaître la structure.

Il est prévu qu'il soit réactualisé et présenté en Conseil syndical tous les ans.

Ce document est annexé au présent rapport d'activités.

3.1. Bilan financier de l'année 2020

L'exercice 2020 clôt la sixième année de fonctionnement du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Figeac Quercy Vallée de la Dordogne.

Fonctionnement

Dans sa structure financière, les charges les plus importantes supportées par le PETR sont celles liées aux charges de personnels et frais assimilés (elles représentent 58% des dépenses de fonctionnement en 2019) tandis que les dotations et subventions constituent sa principale source de recettes (79% des recettes de fonctionnement en 2019).

Compte tenu du retard des versements de certaines subventions, la trésorerie du PETR a été mise à mal, en particulier sur l'année 2019. En 2020, la situation est redevenue plus stable, en particulier en fin d'exercice puisque le paiement de certaines subventions a pu être obtenu, réduisant ainsi le décalage entre leur attribution et leur solde.

Ainsi, aucun tirage sur la ligne de trésorerie, ouverte au printemps 2020, n'a été nécessaire pour supporter les charges liées au fonctionnement de la structure (charges de personnel, frais d'études...), et de faire face à tout risque de rupture de paiement. En 2019 à contrario, le PETR avait dû ouvrir une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès d'un organisme bancaire (45 000 € en 2 tirages avaient été alors nécessaires).

Les dépenses de fonctionnement réalisées pour l'exercice 2020 s'élèvent à 331 439,75 € sur les 497 158,42 € de dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2020, soit près de 67% de réalisation.

Il est important de noter que la crise sanitaire et les confinements liés ont eu très peu d'effet sur les dépenses du PETR. Hormis l'achat de protections (masques, gants, ...) et de produits désinfectants, les règles sanitaires à l'usage au PETR ne représentent pas un poids financier significatif dans le budget mais des dépenses imprévues d'un montant autour de 300 €.

Les charges de personnel et frais assimilés

85 % des charges de personnel budgétisées pour l'année 2020 ont été réalisées, soit 197 016,31 € de dépenses réalisées pour 232 335 € initialement prévues.

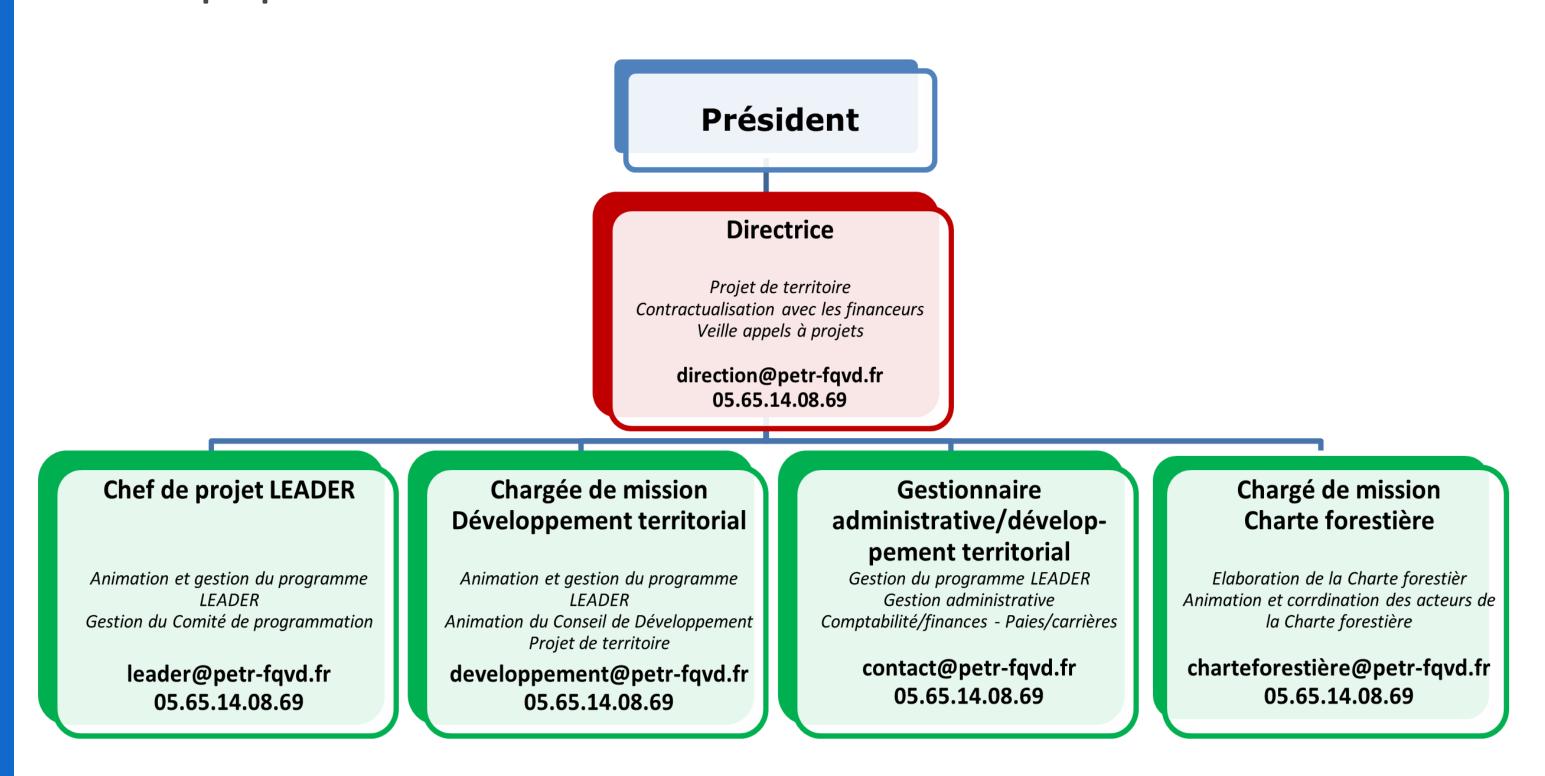
Investissement

En 2020, le PETR a engagé 4 594,53 € en dépenses d'investissement, qui correspondent à l'achat de mobilier de bureau et au renouvellement de 3 postes informatiques, sur les 8 477,53 € initialement prévus, soit 54 % de réalisation.

En conclusion, après une année 2020 qui a vu les décalages entre l'attribution de subventions et leurs versements se réduire, un impact financier de la crise sanitaire restant très limité et un nouvel excédent budgétaire en fin d'exercice, il est à souhaiter que l'année comptable 2021 puisse connaître une direction similaire malgré le déploiement de nouvelles missions et des mouvements notables en termes de ressources humaines. L'année 2021 pourrait être la plus stable comptablement parlant et devrait permettre une nouvelle fois au PETR de venir assainir sa trésorerie.

En fin d'année cependant, il faudra s'assurer de la consolidation de la trésorerie notamment pour palier la transition prévue entre les deux programmes LEADER et d'éventuels décalages dans les paiements de la subvention attribuée au PETR au titre de l'animation, ces périodes de transition dites « inter-programme » pouvant être délicates.

3.2. L'équipe du PETR



En 2020, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural dispose de 4,80 ETP répartis ainsi :

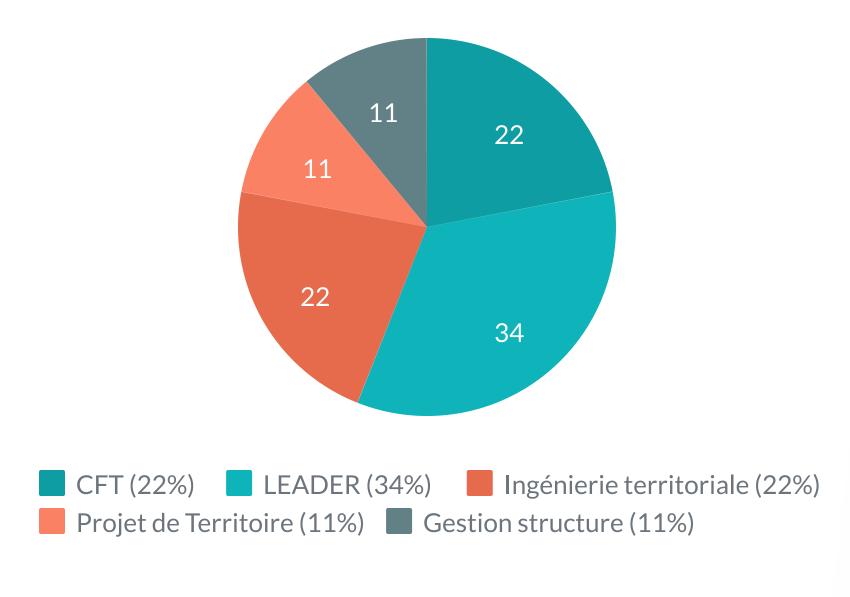
- 1 contractuel (catégorie A) assurant la direction de la structure en CDD
- 1 contractuel (catégorie A) en CDI (chef de projet LEADER (à temps partiel))
- 1 contractuel (catégorie A) en CDD de 3 ans (chargé de mission développement territorial)
- 1 contractuel (catégorie A) en CDD de 16 mois renouvelé une fois (chargé de mission Charte forestière de territoire)
- 1 contractuel (catégorie B) en CDD de 36 mois (assistante de gestion administrative et développement territorial)

3 agents relèvent de la filière administrative et 2 agents de la filière technique.

Les Equivalents Temps Plein (ETP) sont exprimés au regard de la durée légale du travail, appliquée au sein du Syndicat, à savoir 35 heures hebdomadaires.

Sur 4,8 ETP, 2 ETP étaient consacrés à l'animation et à la gestion du programme LEADER.

Répartition des effectifs du PETR par projet





L'année 2020 a été marquée par de nombreux mouvements en termes de ressources humaines :

- Le début d'année a été marqué par des renouvellements de contrat après recrutement pour les postes de direction, d'assistante administrative et du chargé de mission Charte forestière.
- Le poste d'assistante administrative, au regard de l'évolution des missions et des responsabilités engagées sur le poste, a été requalifié en « gestionnaire administratif et développement territorial », en catégorie B grade rédacteur territorial sur avis favorable du comité technique du CDG46.
- La gestionnaire administrative et développement territorial en poste depuis avril 2020 a démissionné à l'automne.
- Madame Nathalie NIAUCEL a été recrutée sur le poste de gestionnaire administrative et prendra ses fonctions le 04 janvier 2021 au sein de la structure.

S'il n'est pas prévu d'évolution des effectifs du PETR en 2021, il n'en demeure pas moins qu'elle sera une année comptant de nombreux mouvements sur les postes. 3 contrats sur les 4 à durée déterminée arriveront à leurs termes :

- Déc 2020 Avril 2021 : Congé maternité de Marine COTERET (Direction)
- Juin 2021 : fin du contrat de Marine COTERET (direction) renouvelable 1 fois
- Août 2021 : fin du contrat de Marion BONVARLET (chargée de mission développement territorial)
- Septembre 2021 : fin du contrat d'Alexandre JÉKÉ (chargé de mission Charte forestière)

3.3. La formation des agents

Afin de répondre au mieux aux besoins de la structure et du territoire, les agents du PETR suivent régulièrement des formations.

En 2020, les formations suivies par les agents étaient les suivantes :

Nouveau mandat, nouvelle équipe : entrainer mon équipe dans la réalisation du projet d'administration et décliner le référentiel managérial (CNFPT)	Marine COTERET	15/04/2020	Formation à distance
De la crise au rebond : une résilience basée sur de nouveaux apprentissages, conditions de réussite collective dans la reprise après-crise (CNFPT)	Marine COTERET	17/04/2020	Formation à distance
Préfigurer les nouveaux projets de territoire	Marine COTERET	20/04/2020	Formation à distance
MOOC – Fondamentaux de la fonction publique territoriale (CNFPT)	Fanny VINCENT	3/04/2020	Formation à distance

3.4. Les autres actions du PETR

La veille juridique et réglementaire

L'équipe du PETR assure une veille juridique et technique, notamment concernant :

- Les dispositifs législatifs : réforme territoriale, marchés publics...
- Les évolutions sur les ressources humaines : mise en place du RIFSEEP, PPCR...
- La réglementation liée à la mise en œuvre du Programme LEADER (régimes d'aide d'état...)
- Les dispositifs d'intervention des partenaires, dispositifs contractuels avec les territoires

Une structure de veille territoriale

Le PETR doit être un acteur attentif à l'actualité du territoire et aux dynamiques de développement territorial émergentes. A ce titre, il participe à des réunions, séminaires... organisés par les acteurs locaux, régionaux, voire nationaux tels que :

- Assemblée des Territoires mise en place par la Région Occitanie (4 représentants élus du PETR y siègent)
- Parlement de la Montagne
- Réunions diverses sur les dispositifs d'intervention de la Région (aides aux entreprises touristiques, agriculture et agroalimentaire...)
- Association Nationale des Pôles et Pays (ANPP)
- Préfecture, Département, PNR, Communautés de Communes, ADEFPAT...
- Réseau des PETR Occitanie
- Réseau des GAL Occitanie



Site internet et informatique

En 2018, le PETR a créé un site internet dont l'adresse est www.petr-fqvd.fr. L'équipe du PETR a poursuivi en 2020 l'alimentation de ce site, afin d'en faire un véritable outil de communication sur les différentes actions et projets menés par le PETR avec les acteurs du territoire.

En 2020, l'expérience du confinement a mis en avant les limites de ce site et le peu d'usage qu'il en était fait. En même temps, les chantiers du projet de territoire avançant, un des écosystèmes (épargne locale pour les projets locaux) souhaitait le développement d'une plateforme de financement participatif à usage des porteurs de projet du territoire du PETR. Ainsi, au regard de l'offre faite par le CDG pour l'hébergement et l'alimentation du site internet, la structure a fait le choix de demander des devis auprès de prestataires locaux privés. L'offre de l'entreprise A la lisière du Web a été retenue et la convention site internet passée avec le CDG 46 a été dénoncée. La migration du nom de domaine s'est faite en décembre 2020, le nouveau site internet du PETR est en cours de création.

En parallèle, les aléas de service fournis par le CDG 46 en termes de maintenance informatique ont poussé l'équipe à faire un travail de prospection et d'analyse d'offres fournies par des prestataires locaux privés. Au regard des prix pratiqués et des services vendus, le choix d'un nouveau prestataire pour la maintenance informatique et la sauvegarde des données a été fait. Il s'agit de l'entreprise figeacoise PROTECK Assistance, auprès de laquelle le PETR avait, plus tôt dans l'année, renouvelé le parc informatique obsolète et acheté l'abonnement à un logiciel d'outils collaboratifs (cf. ci-dessous « organisation interne »).

Ainsi la convention maintenance informatique, sauvegarde des données et messagerie mails a été dénoncée auprès du CDG 46 pour une fin de service le 31 décembre 2020.

Il s'agissait là pour le PETR de sécuriser la sauvegarde de ses données et d'être doté d'outils plus modernes pour une efficience et un confort de travail certains et à la hauteur des missions d'une structure de développement territorial. Le PETR reste engagé auprès du CDG 46 pour la RGPD, la dématérialisation et le dépôt des actes, le logiciel métiers Cosolus et sa maintenance.

Organisation Interne : un an de RSO

Depuis 1 an, le PETR s'est engagé dans une démarche forte afin de limiter son impact environnemental en interne et lors des réunions qu'il organise. Ainsi, par exemple, les Assises 2019 ont été réalisées en tant qu'évènement écoresponsable (labellisation par le SYDED du Lot), évènement qui n'a émis aucun déchet.

En parallèle, l'équipe met en œuvre au quotidien des outils de travail collaboratifs qui permettent de mieux gérer le travail commun, les relations et le bien-être au travail. D'autres outils pourront également être mis en place au niveau de la gouvernance avec les élus.

Ces travaux sont le fruit d'une réorganisation en interne et décidée collégialement. Ils s'ancrent pleinement dans la démarche normalisée ISO 26000 appelée RSO (responsabilité sociétale des organisations), dans laquelle le PETR a engagé des actions en termes de :

		Usage du compost
	Objectif :	Réduction du plastique
	Objecti :	Usage de matériaux durables
	Zéro déchet	Réduction du papier
		Utilisation durable des
Environnement		ressources
		Covoiturage
		Travail avec des prestataires
	Consommation responsable	locaux
		Utilisation de produits locaux, de
		saison et en vrac
		Création des "Règles du travail
		ensemble"
	Nouveaux outils	Responsabilité et écoute
Relations et Conditions de		Outils collaboratifs et participatifs
travail		(en interne et en réunion)
uavaii		Dialogue social
	Bien-être au travail	Réorganisation de l'espace de
	Dioir ou o da davan	travail
		Création d'un espace partagé
		Gestion des conflits, remédiation
		Prise en compte des contextes
		locaux et du développement des
		territoires
Gouvernance	de la Femme	Identification et prévention des
		risques (création d'un document
		unique)
		Respects des droits communs
		Aller à la rencontre du territoire
	Bonnes pratiques	Convivialité et bienveillance
	Domics pranques	Solidarité, mise en place de
		valeurs

En 2020, certains de ces éléments ont pu définitivement être mis en place ou de nouveaux ont été décidés et intégrés. Et 3 projets d'organisation interne ont donc abouti :

LE DOCUMENT UNIQUE, ou document unique d'évaluation des risques professionnels (DU ou DUERP), a été adopté par le Conseil syndical lors de la séance du 18 novembre 2020. Les DUERP ont été créés par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, en application des articles L4121-2 et L4121-3 du Code du travail.

Cet outil permet de transcrire les résultats de la démarche de prévention des risques professionnels pour les travailleurs de la structure et de la pérenniser. Le document unique doit être mis à jour au minimum une fois par an et lors de tout changement de situation. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

Il doit remplir 3 exigences:

- Le document unique doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. En ce sens, c'est un inventaire exhaustif et structuré des risques ;
- Le DU doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'action ;
- Le document unique doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

LE TÉLÉ-TRAVAIL: sa mise en place au sein de la structure a été adoptée par le Conseil Syndical en séance du 24 septembre 2020.

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle les fonctions qui auraient pu être exercées par un agent dans les locaux de son employeur sont réalisées hors de ces locaux de façon <u>régulière ou ponctuelle et volontaire</u>. Il s'adresse aux fonctionnaires et aux agents publics non titulaires (contractuels de droit public). Les agents exerçant leurs fonctions en télétravail bénéficient des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d'affectation.

Au-delà des mesures de confinement prises par le gouvernement afin de freiner la pandémie de COVID 19 en France qui a permis aux agents de la structure d'expérimenter le télétravail au quotidien pendant une durée de 4 mois, la mise en place de ce système faisait déjà l'objet de demandes lors de recrutement ou de besoins exprimés, il correspond au volet « conditions de travail » de la RSO. En décembre 2020, 2 agents sont placés en télétravail réguliers à raison de 2 et 3 jours par semaine.

MICROSOFT TEAMS: en novembre 2020, le PETR a choisi de mettre en place l'outil Microsoft « Teams » au cœur de son activité. Logiciel d'outils et de modules collaboratifs, il permet à tous d'avoir accès à des agendas partagés, de bénéficier d'espace de dialogues en direct (via un système de visioconférence ou de messagerie instantanée). Il permet également le partage de documents ou encore la création d'espaces projets dédiés avec des outils de monitoring, suivi des tâches et d'évaluation. Au-delà de la fluidité et du confort de travail que cela apporte au quotidien à l'équipe, cet outil devient totalement pertinent avec l'adoption du télétravail et permet ainsi aux agents de maintenir un dialogue et des échanges permanents même à distance. Enfin, il permet également l'organisation de visioconférences sécurisées et illimitées vers l'extérieur, des pratiques de réunions vouées à se développer après l'expérience de crise sanitaire que nous avons vécue en 2020.





Prenez soin de vous!

